

FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP

PARIS

 Recenser et créer plus de destinations adaptées

Objectifs

1. Connaître les 4 principales familles de déficience,
2. Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...) et adapter son site internet.

En présentiel à PARIS

1^{er} semestre : 25 et 26 mars 2027

2nd semestre : 14 et 15 octobre 2027

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 590,00 € HT/ 708 € TTC (TVA 20%)

Référence : THID2701 & 02

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement du label d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences **à remettre à votre employeur**. Ce document atteste simplement de votre participation à la formation. Il est à distinguer de l'attestation de d'évaluateur délivrée (ou non) par ATH

Pour vous inscrire

Formation du 1er semestre : Cliquer ici

Formation du 2nd semestre : Cliquer ici

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective

Version 1 03/07/2025

Formation possible sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation du label Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences motrice et visuelle,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

Les points forts de cette formation sont la grande richesse des contenus abordés ainsi que la qualité des informations transmises. L'expertise d'Annette Masson est particulièrement appréciable, avec des explications claires, précises et très enrichissantes.

Juin 2026 O.P Office de Tourisme et de la Culture du Pays de Barr